



MemosPhamsCS080624a.doc

**REUNION DU COMITE SCIENTIFIQUE DU POLE NATIONAL DES
ARCHIVES DU MONDE SPORTIF (PNAMS)
MARDI 24 JUIN 2008 - PARIS
HOTEL DE ROHAN - DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE**

Relevé de décisions n°3

Présents

Pour le ministère de la Culture et de la Communication

- M. Pascal Even, Chef du Département de la politique archivistique et de la coordination interministérielle des Archives de France.
- Mme Françoise Bosman, Directrice du service des Archives nationales du monde du travail.
- M. Emile Picques, Chef de la mission des Archives nationales auprès du ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative.

Pour le Comité national olympique et sportif français

- Mlle Dominique Petit, Directrice de la mission Vie associative au CNOSF.
- M. Gabriel Bernasconi, Chargé de communication au CNOSF.

Pour l'Académie nationale olympique française

- M. André Leclercq, Président de l'Académie nationale olympique française.
- Mme Colette Ambroise-Thomas, Vice-présidente de l'Académie nationale olympique française.

Experts du comité scientifique

- Mlle Céline Le Bail, Archiviste du CIO, représentant M. Philippe Blanchard.
- M. Thierry Terret, Professeur d'histoire à l'Université Claude Bernard Lyon 1.
- M. Didier Flament, Directeur du SUAPS de l'Université Charles de Gaulle - Lille 3.

Assistent

- Mme Christine de Joux, Responsable de la cellule des archives privées à la direction des Archives de France, Membre de la commission des entrées.
- M. Thierry Messina, Assistant de l'ANOF.

Excusés

- M. Renaud de Vezins, Adjoint au chef du bureau des fédérations multisports des activités sportives de nature et des pôles ressources à la direction des sports.
- M. Philippe Blanchard, Directeur de la gestion de l'information du C.I.O, en charge des archives.
- M. Georges Vigarello, Professeur à l'Université de Paris V.

Ouverture de la séance à 09h30.

1. Accueil et informations diverses

André Leclercq souhaite la bienvenue aux participants et remercie particulièrement Madame de Boisdeffre, Directrice des Archives de France qui nous accueille dans ce magnifique Hôtel de Rohan, ainsi que M. Pascal Even et Madame de Joux.

Après un rapide tour de table où chacun se présente, M. Pascal Even prononce quelques mots de bienvenue, présente les excuses de Mme Martine de Boisdeffre, retenue par des obligations professionnelles et souligne dès à présent la nette progression des activités du pôle dont il dit se réjouir vivement.

André Leclercq présente :

- les excuses de M. Philippe Blanchard en mission à Pékin et précise que ce dernier a tenu à nous adresser un courrier de soutien aux opérations de préservation du patrimoine sportif français et a souhaité que Céline Le Bail, archiviste du CIO, nous accompagne tout au long de cette journée,
- les excuses de M. Renaud de Vezins en mission en Roumanie,
- salue la première présence de M. Didier Flament en tant qu'expert au comité scientifique.

Puis il passe la parole à Mme Colette Ambroise-Thomas qui communique les informations suivantes :

- M. Michaël Lepage - dont le CDD de six mois se termine le 30 juin prochain - a finalement décidé d'accepter un CDI à Toulouse malgré son accord verbal d'opter pour un CDI que lui proposait le CNOSF. Il cessera donc ses fonctions, à l'ANOF et au CNOSF, à compter de cette date.
- Mlle Isabelle Gondré, recrutée par l'ANOF pour traiter les fonds de la FS des ASPTT et de l'Association Trans-Forme dans le cadre d'un CDD de 5 mois qui prendra fin le 11 juillet prochain, remplacera donc M. Lepage à compter du 15 juillet 2008 dans le cadre d'un CDD de six mois proposé par le CNOSF, et ce dans les mêmes conditions que M. Lepage.

Puis, elle exprime sa satisfaction de voir l'intérêt des fédérations présentes (40) cet après-midi à la réunion de présentation du guide méthodologique de sauvegarde des archives du monde sportif, mais aussi à la visite guidée des grands dépôts des Archives nationales de France.

2. Approbation du relevé de décisions n° 2 du 7 septembre 2007

→ adopté à l'unanimité des membres présents.

3. Bilan des activités du programme MéMoS depuis le 07/09/2007 et validation des différentes propositions des réunions de janvier et juin 2008 de la Commission des entrées.

3.1. Fédérations et Groupements nationaux non délégataires

3.1.1. Mme Ambroise-Thomas rappelle quels ont été les fonds transférés à Roubaix en décembre 2007 :

- Fonds privé **Jacques Georges** (5 m.l.), **don** 2004-026 en 2007.
- **FSCF** (40,60 m.l.), **dépôt** 2007-068 le 12 décembre 2007.
- **Comité français Pierre de Coubertin** (2,13 m.l.), **dépôt** 2007-016 le 12 décembre 2007.

3.1.2. Puis elle présente les répertoires des fonds en instance de transfert

3.1.2.1. F.N des Joinvillais

Examen du traitement du fonds n° 2008-001 envisagé en 2008 (cf. C.R. n° 3 de la commission des entrées du 22/05/2008).

Mode d'entrée : dépôt (*) - Dates extrêmes des documents : 1932-2002 - Importance matérielle : 2 m.l. - Instrument de recherche : répertoire numérique réalisé en 2007 par M. Michaël Lepage.

Après discussion, le comité scientifique décide les points suivants :

- ce fonds ne peut être regroupé avec celui du club « Aviron de Joinville » déposé aux Archives départementales du Val-de-Marne.
- sur le principe, les fonds des fédérations ou groupements sportifs relevant de notre convention de partenariat doivent être transférés au pôle national de Roubaix, sauf cas très particulier comme l'implantation historique d'un fonds dans une ville depuis de très longues années. Tout cas particulier sera donc soumis au comité scientifique.
- la Bibliothèque nationale de France (B.N.F.) doit obligatoirement être destinataire d'un exemplaire de chacune des revues de cette Fédération ; ce qui ne semble pas être le cas. Seuls les documents historiques seront joints au fonds.
- valide la décision de transfert de ce fonds au PNAMS de Roubaix (cf. relevé de décisions n° 2 du comité scientifique du 07/09/2007), pour dépôt.

(*) Cette fédération a finalement opté pour un don le 02/07/2008. Transfert du fonds au PNAMS le 07/07/2008.

Par ailleurs, il est rappelé que, d'une façon générale, un exemplaire de chaque revue des fédérations doit obligatoirement être versé à la Bibliothèque Nationale de France (BNF).

3.1.2.2. Association française du corps arbitral multisports (AFCAM)

Examen du traitement du fonds n°2008-002 envisagé en 2008.

Mode d'entrée : dépôt (*) - Dates extrêmes des documents : 1986-2001 - Importance matérielle : 0,31 m.l. - Instrument de recherche : répertoire numérique réalisé en 2007 par M. Lepage.

Sur recommandation de la commission des entrées, et après examen du dossier, le comité scientifique valide le transfert de ce fonds au PNAMS de Roubaix, pour dépôt.

(*) Transfert de ce fonds au PNAMS le 07/07/2008.

3.1.2.3. F.S des ASPTT

Examen du traitement du fonds n°2008-031 envisagé en 2008.

Mode d'entrée : don - Dates extrêmes des documents : 1941-2007 - Importance matérielle : 38,50 m.l. et 232 boîtes) - Instrument de recherche : répertoire numérique réalisé en 2008 par Mlle Isabelle Gondré.

Sur recommandation de la commission des entrées, et après examen du dossier, le comité scientifique valide le transfert de ce fonds au PNAMS de Roubaix.

3.1.3. Sont présentés les fonds en cours de traitement

3.1.3.1. Fonds privé Roger Debaye

Examen de la fiche technique d'évaluation.

Mode d'entrée : don - Statut du fonds : privé - Dates extrêmes des documents : 1932-1986 - Importance matérielle : 3,30 m.l. + des films non visés - Estimation du temps de traitement : 2 semaines.

Ce fonds offre une source documentaire exceptionnelle tant du point de vue de l'histoire des Jeux olympiques, que de l'histoire de la fédération française d'athlétisme ou du journalisme d'après-guerre.

Madame Françoise Bosman insiste sur l'intérêt d'accueillir ce fonds aux ANMT de Roubaix.

Le comité scientifique approuve cette proposition. Le répertoire de ce fonds privé sera donc examiné par la prochaine commission des entrées en vue de son transfert au PNAMS de Roubaix, puis proposé au prochain Comité scientifique pour validation.

3.1.3.2. Association Trans-Forme

Examen de la fiche technique d'évaluation ; la préparation de ce fonds en vue de son transfert est en cours.

Mode d'entrée : **dépôt** - Statut du fonds : privé - Dates extrêmes des documents : 1989-2007 - Importance matérielle : 19 m.l. - Estimation du temps de traitement : 6 semaines.

Le comité scientifique se prononcera lors de sa prochaine réunion.

3.1.4. Mme Ambroise-Thomas présente alors les fonds en attente de traitement.

3.1.4.1. F.F. d'éducation physique dans le monde moderne - Sports pour Tous (FFEPMM)

Examen des deux fiches techniques d'évaluation.

Siège fédéral à Paris : Mode d'entrée : dépôt ou **don (*)** - Statut du fonds : privé - Dates extrêmes des documents : 1965-2007 - Importance matérielle : 54,56 m.l.

Annexe fédérale à Sainte-Enimie (Lozère) : Mode d'entrée : dépôt ou **don (*)** - Statut du fonds : privé - Dates extrêmes des documents : 1967-2005 - Importance matérielle : 165,58 m.l.

Estimation du temps de traitement des 2 fonds : 10 mois.

(*) Cette fédération a optée pour un don le 02/07/2008.

Mme Colette Ambroise-Thomas souligne la difficulté de recruter un archiviste qui devra séjourner plusieurs mois en Lozère et des difficultés de suivi de son travail. Elle sollicite l'avis du comité scientifique pour regrouper ces deux fonds en un seul lieu plus accessible.

Le comité scientifique retient alors la proposition de Mme Françoise Bosman qui suggère de transférer ces deux fonds aux ANMT compte tenu :

- de l'importance en mètres linéaires que cela représente, sachant que les ANMT sont susceptibles d'accueillir ce volume,
- de la nécessité d'un traitement uniforme des deux fonds.

La préparation de ce fonds regroupé fera l'objet du recrutement d'un archiviste local.

Le comité scientifique reste attentif à l'évolution du traitement de cette fédération.

3.1.4.2. F.F. du sport travailliste (FFST)

Examen de la fiche technique d'évaluation de ce fonds qui doit être complétée.

Mode d'entrée : **dépôt** - Statut du fonds : privé - Dates extrêmes des documents : 1945-2000 - Importance matérielle : 14,97 m.l. - Estimation du temps de traitement : 6 à 8 semaines selon le complément.

Le comité scientifique retient le souhait de la commission des entrées de la nécessité de réévaluer ce fonds et demande à l'archiviste de l'ANOF de compléter la fiche technique avant de la lui soumettre lors de la prochaine réunion.

3.1.4.3. Fédération des internationaux du sport français (FISF)

Examen de la fiche technique d'évaluation qui propose de dissocier le fonds du Club des nageurs de Paris de celui de cette fédération.

Mode d'entrée : **dépôt ou don** - Statut du fonds : privé - Dates extrêmes des documents : 1974-2008 - Importance matérielle : 4,52 m.l. dont 0,45 m.l. pour le Club des nageurs de Paris - Estimation du temps de traitement : 15 jours.

Le comité scientifique s'associe à l'avis de la commission des entrées et valide la décision de ne pas intégrer le fonds du Club des nageurs de Paris à celui de la FISF et demande à l'archiviste de l'ANOF de compléter la fiche technique en déterminant précisément la nature des documents.

3.1.4.4. F.F. des clubs alpins et de la montagne (FFCAM)

Examen de la fiche technique d'évaluation.

Mode d'entrée : **dépôt ou don** - Dates extrêmes des documents : 1633-2007 - Importance matérielle : 454,20 m.l. dont seulement 6,86 à 24,60 m.l. seraient transférés au pôle national de Roubaix. Instrument de recherche : Base de données papier, classement thématique, géographique et par auteurs (1900-1994), base de données informatiques sur Gesbib IV (1995-2007). - Estimation du temps de traitement : 2 mois.

Mme Françoise Bosman pense qu'il est inopportun de transférer ce peu d'archives eu égard à la totalité des mètres linéaires que représente ce fonds, et compte tenu que les conditions de conservation et de classement de cette fédération sont satisfaisantes.

Le comité scientifique reste à l'écoute de cette fédération dans un rôle éventuel de conseil et d'expertise et s'accorde à dire que ce fonds pourra faire l'objet d'un transfert ultérieur lorsqu'il sera plus important. Il note cependant que les périodiques devront faire l'objet d'un récolement avec les collections conservées à la BNF.

3.1.5. Mme Ambroise-Thomas informe le comité scientifique des visites techniques ayant été effectuées et dont le traitement des fonds n'est pas encore programmé :

3.1.5.1. Académie nationale olympique française (ANOF)

Mode d'entrée : **dépôt ou don** - Statut du fonds : privé - Dates extrêmes des documents : 1994 - 2008 - Importance matérielle : 2,37 m.l. avant complément.

Le compte-rendu de cette visite technique devra être complété par des documents « historiques » qu'il convient de regrouper.

3.1.5.2. Fédération nationale des offices municipaux des sports (FNOMS)

Mode d'entrée : **dépôt ou don** - Statut du fonds : privé - Dates extrêmes des documents : 1962-2007 - Importance matérielle : 12,60 m.l. dont 3,15 m.l. pouvant faire l'objet d'un don ou d'un dépôt.

Mme Colette Ambroise-Thomas propose de recueillir plus d'informations auprès du président de cette fédération compte tenu du faible métrage linéaire constaté eu égard à leur existence (plus de 50 ans).

Sans complément, le nombre de mètres linéaires que la fédération envisage de transférer au pôle national ne justifiera pas ce transfert.

3.1.5.3. Union générale sportive de l'enseignement libre (UGSEL)

Mode d'entrée : **dépôt ou don** - Statut du fonds : privé - Dates extrêmes des documents : 1932-2007 - Importance matérielle : 32,91 m.l.

Le comité scientifique s'étonne du peu d'archives référencées compte tenu des dates extrêmes des documents. Par ailleurs, la partie historique semble incomplète. Mme Colette Ambroise-Thomas se propose de recueillir plus d'informations auprès du président de cette fédération afin de compléter le compte-rendu de la visite technique.

3.1.6. Enfin, Mme Ambroise-Thomas informe le comité scientifique des entretiens qui ont amené à programmer prochainement les visites techniques des fonds suivants :

3.1.6.1. Fédération sportive gymnique du travail (FSGT)

→ Importance matérielle : 170 mètres linéaires (source FSGT).

3.1.6.2. Association française pour un sport sans violence et pour le fair-play (AFSVFP)

→ Importance matérielle : 28,32 mètres linéaires (source ANOF).

3.1.7. Ainsi que des visites techniques effectuées mais ne donnant pas lieu à transfert.

3.1.7.1. F.F. d'éducation physique et de gymnastique volontaire (FFEPGV)

→ Aucun dépôt n'est envisagé dans l'immédiat - Statut du fonds : privé - Dates extrêmes des documents : 1888-2008 - Importance matérielle : 280,31 m.l.

A noter que cette fédération est bien organisée avec la présence permanente d'une documentaliste.

3.1.7.2. Comité national olympique sportif français (CNOSF)

→ Importance matérielle : 616,83 mètres linéaires.

Le traitement de ce fonds a fait l'objet du recrutement d'un archiviste par le CNOSF qui, dans l'immédiat, souhaite conserver ses archives dans ses locaux.

Le comité scientifique valide l'information transmise par M. Renaud de Vezins concernant la mission de service public confiée au CNOSF.

3.1.7.3. Fédération française de la retraite sportive (FFRS)

→ Importance matérielle : 33,44 mètres linéaires. Cette fédération regroupe les documents conservés par les anciens présidents et attend la publication du guide méthodologique avant de donner suite à la visite technique.

3.2. Fédérations délégataires

3.2.1. Mme Ambroise-Thomas répertorie les visites effectuées par l'ANOF ou conjointement par l'ANOF et le MSJSVA et dont les fonds sont - à sa connaissance et selon les informations données par lesdites fédérations - toujours en attente de traitement :

3.2.1.1. Fédération française de Triathlon (FFT)

Importance matérielle : 96,92 mètres linéaires + 9,22 m.l. d'archives audiovisuelles. Ce fonds a été acheminé, après élimination, sans traitement particulier, aux ANMT de Roubaix, pour un dépôt provisoire. Estimation du temps de traitement : 8 à 10 mois.

→ M. Emile Picques intervient pour préciser que ce fonds est susceptible d'être entreposé dans une cave du MSJSVA. Il est proposé également de trouver le financement d'un classement sur place, à Roubaix conduisant à un envoi direct aux Archives nationales de Fontainebleau.

3.2.1.2. Fédération française de savate et boxe française (FFSBF)

Importance matérielle : 111,50 mètres linéaires. Estimation du temps de traitement : 6 mois.

→ Selon M. Emile Picques, ce fonds est susceptible d'être rapatrié au MSJSVA pour un traitement « par morceaux ». Colette Ambroise-Thomas insiste sur l'urgence du traitement de ce fonds compte tenu des conditions actuelles de conservation.

3.2.1.3. Fédération française de pentathlon moderne (FFPM)

Importance matérielle : 31,92 mètres linéaires. Estimation du temps de traitement : 2 mois.

→ M. Emile Picques indique qu'il revient à cette fédération de réaliser le bordereau de versement et de le lui adresser.

3.2.1.4. Fédération française de la montagne et de l'escalade (FFME)

Importance matérielle : 29,55 mètres linéaires + films. Estimation du temps de traitement : 2 mois ½.

→ M. Emile Picques signale qu'une convention a été signée avec l'INSEP pour le traitement des films, mais ces derniers n'auraient pas encore été transférés dans cet établissement.

3.2.1.5. Fédération française d'athlétisme (FFA)

Importance matérielle : 822,48 mètres linéaires. Estimation du temps de traitement : 12 à 18 mois.

→ M. Emile Picques indique que cette fédération doit réaliser le bordereau de versement et le lui adresser.

3.2.1.6. Divers

- M. Emile Picques informe les membres du comité scientifique que les F.F. de karaté et de tennis de table viennent de déposer leurs archives au Centre de Fontainebleau. Les répertoires de ces deux fédérations sont disponibles.
- Mme Colette Ambroise-Thomas fait part de son entretien (en accord avec M. Renaud de Vezins) avec M. Lucien Marciano, secrétaire général du CNDS, en vue de solliciter une subvention destinée à prendre en charge le traitement des fonds des fédérations délégataires pour lesquelles les visites techniques ont déjà été effectuées. Cette prise en charge ferait l'objet d'une nouvelle convention ANOF/MSJSVA.

4. Présentation du guide méthodologique de sauvegarde des archives

La commission prend connaissance de ce guide dont la publication est toute récente. Les félicitations sont unanimes, aussi bien sur la forme que sur le fond. Colette Ambroise-Thomas fait part du travail d'équipe effectué autour de la réalisation de ce guide avec une mention particulière à Gabriel Bernasconi - pour le respect des délais de livraison - à qui l'on doit également la conception du logo du pôle national des archives du monde sportif ; **logo adopté par les membres du comité scientifique.**

5. Programme des interviews

Mme Colette Ambroise-Thomas liste les interviews déjà effectuées :

5.1. Interviews audiovisuelles, enregistrées et retranscrites

- Jean Devys (FF. tennis de table),
- Robert Pringarbe (FSCF et CNOSF),
- Emile Jarrot (FF. pentathlon moderne),
- Pierre Rostini (CF. Pierre de Coubertin et UNCU).

5.2. Interviews filmées

- Jean Vintzel (FSCF),
- Colonel Gérard Dupont (FN des Joinvillais),

- Jean Barthalais (FF. ski),
- Alain Méthiaz (FF. ski),
- Jean Béranger (FF. ski),
- Bernard Chevallier (FF. ski),
- Michel Dailly (AFCAM),
- Jean Domard (FF. gymnastique).

Est également programmée l'interview de Marcel Calvat (FF. ski) le 8 juillet 2008, à Mens (Isère)

En outre, le comité scientifique valide le devis de l'INSEP ayant pour objet le montage (2 heures/entretien), de 20 entretiens filmés.

Par ailleurs, Mme Françoise Bosman souhaite que *la question des droits d'auteurs des entretiens* menés par le programme MéMoS relève de la responsabilité de l'ANOF. Les ANMT seraient alors considérées comme déposant. Mlle Dominique PETIT signale que les documents ont été déposés au service juridique du CNOSEF.

Concernant *les modalités de dépôt et de conservation des supports des entretiens*, l'ANOF fournira les supports de communication (CD et DVD). La conservation de ces supports sera à la charge des ANMT.

6. Avis sur le projet de programme d'accompagnement du réseau national des « personnes ressources archives »

Colette Ambroise-Thomas indique que le deuxième semestre de l'année 2008 sera notamment consacré à la préparation d'un programme d'accompagnement vis-à-vis des « personnes ressources archives » du réseau national. Ce cycle d'accompagnement pourrait se décomposer de la manière suivante :

- une première réunion plénière pourrait se dérouler fin décembre 2008. Nous en profiterions pour distribuer une plaquette (4 pages) de « conseils pratiques de classement des archives ».
- courant 2009, programmation de 8 stages thématiques de deux journées par « personne ressource-archives »

Ces journées d'accompagnement se dérouleront à la Direction des archives de France.

M. Thierry Terret propose d'inclure dans cette démarche de sensibilisation l'idée suivante : « comment les historiens utilisent les archives ». Les membres du comité scientifique donnent leur accord sur cette proposition.

Bien entendu, le CIO sera étroitement associé à la démarche générale.

7. Avis sur le projet d'organisation d'un symposium sur le « Transfert de la mémoire »

M. André Leclercq présente le projet d'organisation d'un symposium sur le transfert et l'exploitation de la mémoire du sport.

- **Date** : 2 et 3 octobre 2009.
- **Lieu** : Paris - CNOSEF.
- **Objectifs** :
 - impliquer le ministère de la Recherche,
 - étendre notre réseau actuel au monde universitaire,
 - comment exploiter les outils déposés au pôle de Roubaix ?,
 - mutualiser les compétences et les initiatives et les faire connaître,
 - croiser les réseaux d'intérêt et mise en réseau des différents partenaires,

– **Thème :**

- comment transmettre la mémoire du sport entre le pôle national des archives du monde sportif, les historiens et les chercheurs ?

Le comité scientifique valide ce projet à l'unanimité. Le groupe MéMoS sera chargé de l'organisation de ce séminaire. Un comité scientifique pouvant être composé de « personnes-ressources recherche », d'un représentant des 4 partenaires du pôle et de membres du groupe de travail MéMoS sera mis en place. Pour ce faire, une réunion spécifique est programmée le mercredi 10 septembre 2008, de 14h30 à 17h30 au CNOSF.

La composition de ce comité scientifique et le programme de ce symposium seront soumis au comité scientifique lors de sa prochaine réunion.

8. Perspectives et programmation des prochaines réunions

- Une session plénière avec les CROS et les CDOS pour présenter le guide méthodologique et la plaquette de « conseils pratiques de classement des archives » est envisagée. Nous pourrions profiter de cette réunion pour sensibiliser ces organismes à la création de pôles régionaux, en faisant intervenir le CROS et la DRJS Nord-Pas-de-Calais ainsi que les ANMT de Roubaix, lesquels pourraient présenter les conditions de leur mise en place.
- Il est prévu un emplacement spécifique sur le site Internet du CNOSF (fonctionnel depuis juin 2008) pour alimenter en informations les activités du pôle dans la rubrique ANOF.
- Une présentation du programme MéMoS est programmée lors du 3ème carrefour d'histoire du sport, les 30, 31 octobre et 1er novembre 2008 à Grenoble.
- la **prochaine réunion du comité scientifique est fixée au CNOSF le lundi 8 décembre 2008 de 9h30 à 12h30.**

9. Situation des Archives nationales du monde du travail (ANMT)

Les ANMT ont été contraintes de stopper leur collecte nationale d'archives économiques et sociales et leur collecte de proximité en région Nord-Pas-de-Calais.

Mme Françoise Bosman expose la situation à ce jour et espère qu'il s'agit là d'une situation provisoire.

Les membres du comité scientifique souhaitent vivement que les activités du pôle retrouvent un rythme de fonctionnement optimal.

10. Points divers

Le comité scientifique prend connaissance de :

- la situation du tableau de bord des activités du pôle de Roubaix arrêtée à la date du 23 juin 2008,
- la mise à jour 2008 de la liste des fédérations et groupements sportifs non délégataires de mission de service public.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h15.

Fait à Paris, le 9 juillet 2008.

Colette AMBROISE-THOMAS
Vice-présidente de l'ANOF,
en charge du programme MéMoS